

Politique

Municipalité amie des aînés 2022-2025

**Municipalité de Sainte-Madeleine-
de-la-Rivière-Madeleine**



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec

**L'Haute-
Gaspésie**
esprit libre



En partenariat avec :



Mot du maire



C'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons notre nouvelle Politique Municipalité amie des aînés 2022 – 2025 qui guidera et inspirera nos actions pour les trois prochaines années. Cette Politique et son plan d'action sont le résultat d'une belle démarche visant à améliorer la qualité de vie de nos personnes aînées, car notre municipalité est soucieuse de leur bien-être.

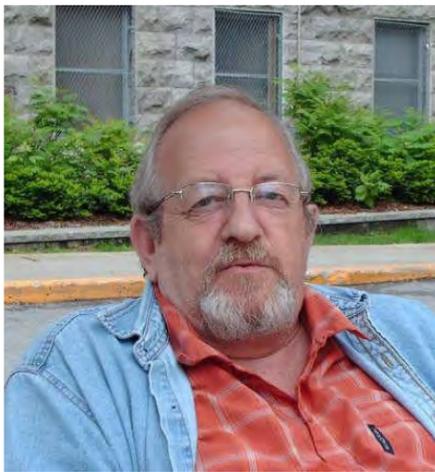
Je tiens à remercier le conseiller municipal, monsieur Jean-Marc Desroches, ainsi que le comité de pilotage MADA pour leur excellent travail tout au long de ce processus. Ce document sera notre guide en matière de questions aînées pour les prochaines années.

Joël Côté

Maire de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine



Mot du responsable municipal des questions aînées



C'est avec un grand plaisir que je vous présente notre Politique Municipalité amie des aînés 2022 – 2025.

Tout d'abord, je tiens remercier tous les membres du comité de pilotage qui ont participé bénévolement à chacune des rencontres de travail menant à l'élaboration de la présente Politique et de son plan d'action.

L'écoute est l'une des valeurs fondamentales de la Politique. Je suis fier de mentionner que nous avons été à l'écoute des citoyennes et des citoyens et que nous continuerons à le faire dans les trois prochaines années. D'ailleurs, nous sommes reconnaissants envers les personnes aînées qui ont participé à la consultation. Grâce à eux, nous avons identifié des actions à réaliser

pour développer un milieu de vie qui soit favorable à un vieillissement actif.

L'élaboration de la Politique et de son plan d'action est une première étape. J'aurai le plaisir de piloter un comité de suivi qui veillera à l'atteinte de nos objectifs avec des actions concrètes pendant les trois prochaines années.

Jean-Marc Desroches

Conseiller municipal, Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine
Élu responsable des questions aînées

Mise en contexte



La municipalité régionale de comté (MRC) de La Haute-Gaspésie, en collaboration avec le Centre d'action bénévole (CAB) des Chic-Chocs, a entrepris la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) à l'été 2014. D'une durée de 18 mois, cette démarche collective a permis de doter la MRC, son territoire non organisé (TNO) de Mont-Albert (secteur Cap-Seize) ainsi que ses huit municipalités constituantes, de politiques comprenant des actions favorables à un vieillissement actif. À l'automne 2019, la MRC, en collaboration avec les municipalités, a choisi d'entreprendre une deuxième démarche MADA afin de mettre à jour les politiques aînées dont les plans d'action étaient arrivés à échéance.

Concrètement, après la nomination d'un élu responsable du dossier par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, un comité de pilotage a été formé. Les membres du comité ont d'abord fait un bilan des actions réalisées dans le cadre de la Politique des aînés 2016-2018. Ensuite, ils se sont penchés sur un portrait général du milieu composé de données démographiques, économique et sociales, en plus de faire une recension des services offerts aux personnes aînées sur le territoire de la municipalité. Enfin, des personnes aînées et des intervenantes et intervenants ont été consultés afin d'identifier les besoins et enjeux liés au vieillissement de la population.

Ce processus a permis aux membres du comité d'obtenir les informations nécessaires pour élaborer le contenu de la présente Politique, qui a ensuite été adoptée par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine.

LA DÉMARCHÉ MADA VISE À DÉVELOPPER UNE CULTURE D'INCLUSION SOCIALE ET UN MILIEU DE VIE FAVORABLE À UN VIEILLISSEMENT ACTIF EN S'APPUYANT SUR LA CONCERTATION ET LA MOBILISATION DE TOUTE LA COMMUNAUTÉ. LES PERSONNES AÎNÉES SONT AU CŒUR DE LA DÉMARCHÉ AUTANT POUR L'ÉLABORATION QUE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRÉSENTE POLITIQUE.

Sommaire

Les fondements de la politique	7
Les principes directeurs	8
Les orientations	9
Le plan d'action 2022-2025	10
Orientation 1 : Habitat et milieu de vie	11
Orientation 2 : Transport et mobilité	12
Orientation 3 : Participation sociale	13
Orientation 4 : Loisirs	14
Orientation 5 : Respect et inclusion sociale	16
Orientation 6 : Communication et information	18
Orientation 7 : Santé et services sociaux	19
Orientation 8 : Sécurité	20
Orientation 9 : Espaces extérieurs et bâtiments	21

Les fondements de la politique

> LA DÉFINITION DU TERME « AÎNÉ »

Les personnes âgées forment une population hétérogène dont les intérêts, besoins et aspirations sont multiples. Elles s'impliquent bénévolement dans divers organismes, apportent du soutien à des proches, certaines sont retraitées, alors que d'autres sont actives sur le marché du travail. Bien que plusieurs personnes, souvent plus âgées, doivent parfois composer avec des limitations plus ou moins marquées, leur expérience et leurs connaissances sont une richesse pour la Haute-Gaspésie. À des fins pratiques, les personnes âgées de 55 ans et plus forment la population-cible de la présente Politique.

> LES VALEURS



L'autonomie réfère aux capacités physiques et cognitives d'une personne à juger, décider et agir par et pour elle-même. Cette valeur renvoie à la nécessité d'adapter nos actions pour le maintien et le développement du pouvoir d'agir de la personne.



L'écoute est fondamentale aux relations humaines puisqu'elle permet de connaître, d'apprendre et de comprendre l'autre. Cette valeur est le reflet de la volonté des acteurs, impliqués dans la réalisation de la présente politique, de demeurer attentif aux besoins et aspirations de la population et des personnes âgées en particulier.



Le respect signifie de reconnaître les personnes âgées comme des personnes à part entière, de prendre en considération leurs rythmes et modes de vie, leurs besoins ainsi que leurs aspirations, et ce, sans jugement.

Les principes directeurs

Les principes directeurs de la présente Politique correspondent aux trois piliers du vieillissement actif tels que préconisés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par le Gouvernement du Québec. Ils réfèrent au processus visant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse. La définition de ces principes est tirée de la deuxième édition du *Guide d'accompagnement pour réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*, produit par le Gouvernement du Québec.



> PARTICIPATION

Les personnes aînées contribuent à la société de plein droit, et ce, dans toutes les sphères de la vie : familiale, sociale, culturelle, économique et spirituelle. Cette contribution s'incarne par leur présence et leur engagement aux activités qui ont un sens à leurs yeux et qui ont un sens pour la société dans laquelle ils évoluent. Participer, c'est se voir inclus dans son milieu, et l'âge ne doit pas constituer une barrière à cette inclusion.

> SANTÉ

Les personnes vivent mieux et plus longtemps lorsque l'apparition de maladies et la perte d'autonomie fonctionnelle sont limitées ou retardées. Être en bonne santé procure davantage d'indépendance et de bien-être, ce qui a pour effet de diminuer le recours aux soins de santé et aux services sociaux. Toutefois, la société se doit de répondre aux besoins évoluant avec l'âge, en développant des services sociosanitaires adaptés, accessibles et de qualité.

> SÉCURITÉ

Les environnements (milieux de vie, quartiers, municipalités, régions) sont appelés à évoluer pour répondre aux besoins d'une population vieillissante, d'où l'importance d'en faire des endroits toujours plus sécuritaires et bienveillants pour les aînés. Des initiatives doivent donc s'y développer en conséquence, notamment pour prévenir la maltraitance, mieux soutenir les proches aidants, faciliter l'accès aux services et contribuer au sentiment de sécurité des personnes aînées qui y vivent.



Les orientations

Les neuf orientations qui guident les actions de la présente Politique sont inspirées de la définition des champs d'action de la démarche MADA, tels que décrits dans la deuxième édition du *Guide d'accompagnement pour réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*, produit par le Gouvernement du Québec.



HABITAT ET MILIEU DE VIE

Habitation, adaptation et entretien du domicile, milieu de vie, service de proximité



TRANSPORT ET MOBILITÉ

Transports individuels et collectifs, transports partagés, transports actifs



PARTICIPATION SOCIALE

Bénévolat, engagement citoyen emploi et mentorat



LOISIRS

Récréatifs, sportifs, culturels, populaires



RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

Inclusion sociale, respect, âgisme, inégalités, relations intergénérationnelles



COMMUNICATION ET INFORMATION

Pertinence et lisibilité, diffusion, accessibilité



SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Soutien communautaire, soutien à domicile, saines habitudes de vie



SÉCURITÉ

Surveillance, prévention, intervention, maltraitance



ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

Aménagement et conception des espaces extérieurs, accessibilité aux bâtiments



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec

Plan d'action

2022-2025

À NOTER :

L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'est utilisé à d'autres fins que d'alléger la lecture du plan d'action.

Les responsables et les partenaires ciblés ne sont pas limitatifs.

L'année indiquée dans l'échéancier correspond à celle du début des travaux à l'exception des actions en continu.



> Orientation 1 : HABITAT ET MILIEU DE VIE

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Permettre aux aînés d'habiter un logis abordable, adapté et de qualité	Collaborer avec le Comité habitation madeleine dans le cadre de développement de projets domiciliés	R : Municipalité P : Comité habitation madeleine								Le projet de la Maison des aînés sera concrétisé avec la collaboration de la Municipalité
Consolider les échanges de services entre voisins	Prévoir une stratégie pour favoriser les échanges de petits services entre voisins (<i>déneigement, transport cuisine, etc.</i>)	R : Comité MADA P : Municipalité P : Organismes								Les échanges de services entre voisins continueront de manière informelle



> Orientation 2 : TRANSPORT

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Prévenir les inégalités d'accès aux activités de loisirs ou aux services pour des raisons de mobilité	Entreprendre une veille des besoins de mobilité des personnes âgées de la municipalité	R : Comité MADA P : Municipalité P : Organismes								La Municipalité aura une meilleure idée des besoins de mobilité des aînés de son territoire

> Orientation 3 : PARTICIPATION SOCIALE



Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Favoriser la participation sociale des personnes âgées	Faire connaître les possibilités de bénévolat sur le territoire de la municipalité	R : Comité MADA P : Municipalité P : Organismes								Les personnes âgées auront une meilleure connaissance des opportunités de bénévolat sur le territoire de la municipalité
	Soutenir le développement et le déploiement d'initiatives favorables à la participation sociale des personnes âgées	R : Municipalité P : Comité MADA P : Organismes								Au moins deux nouvelles initiatives favorables à la participation sociale des personnes âgées seront déployées avec le soutien de la Municipalité
	Prévoir une façon de reconnaître l'apport des bénévoles de tous âges dans le développement de la municipalité	R : Municipalité P : Organismes								La Municipalité soulignera l'apport des bénévoles de tous âges au développement de la communauté et du territoire au moins une fois par année



> Orientation 4 : LOISIRS

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Consolider l'offre d'activités de loisirs offertes aux personnes âgées ou ouverts à tous	Faire une veille des opportunités de financement pour consolider les activités de loisirs offertes aux personnes âgées	R : Comité MADA P : Municipalité P : Organismes								Les organismes seront informés des opportunités de financement pour consolider leurs services
	Maintenir la gratuité des locaux de la municipalité aux organismes aînés du territoire	R : Municipalité P : Organismes								Les organismes continueront à avoir accès aux locaux disponibles de la Municipalité
	Soutenir le déploiement des activités régulières des clubs sociaux (<i>brunch, repas communautaire, cerveau en forme, etc.</i>)	R : Municipalité P : Organismes								Les clubs sociaux qui sont présents sur le territoire de la municipalité continueront à déployer leurs activités régulières avec le soutien de la Municipalité



> Orientation 4 : LOISIRS (suite)

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Améliorer l'offre d'activités de loisirs offertes aux personnes âgées ou à tous	Consulter les personnes âgées pour mieux connaître leurs préférences en matière de loisirs	R : Comité MADA P : Municipalité P : Organismes								Les personnes âgées de la municipalité seront consultées pour connaître leurs préférences de loisirs au moins une fois avant la prochaine mise à jour de la présente Politique
	Soutenir le développement de nouvelles initiatives de loisirs selon les préférences des personnes âgées	R : Municipalité P : Organismes								Au moins deux nouvelles initiatives de loisirs seront développées selon les préférences des personnes âgées
	Surveiller les opportunités de financement pour de nouvelles initiatives de loisirs	R : Comité MADA P : Municipalité P : Organismes								Les organismes seront informés des opportunités de financement pour développer de nouvelles activités de loisirs
	Tenir une banque de projet(s) « boîte à idée(s) »	R : Comité MADA								Les idées de projets ou d'activités de loisirs seront archivées et disponibles afin de saisir les opportunités de développement



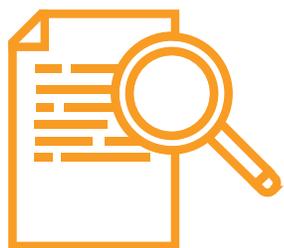
> Orientation 5 : RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Mettre en valeur l'apport des personnes âgées à la communauté	Souligner l'apport des personnes âgées à la communauté dans le cadre de la <i>Journée internationale des aînés</i>	R : Municipalité P : Organismes								Une fois par année, la Municipalité soulignera l'apport des personnes âgées à la communauté
Prévenir l'isolement social des personnes âgées qui vivent seules	Planifier une stratégie pour prévenir l'isolement social des personnes âgées qui vivent seules	R : Comité MADA P : Municipalité P : Organismes								Une stratégie pour prévenir l'isolement social des personnes âgées qui vivent seules sera prête à être mise en œuvre



> Orientation 5 : RESPECT ET INCLUSION SOCIALE (suite)

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Encourager les échanges intergénérationnels	Soutenir, par le biais d'actions concrètes (<i>support financier, prêt de locaux ou de matériel, collaboration humaine</i>), le développement d'activités intergénérationnelles sur le territoire de la municipalité	R : Municipalité P : Organismes								Au moins une nouvelle activité intergénérationnelle sera organisée avec le soutien de la Municipalité sur son territoire
	Participer à la <i>Semaine québécoise intergénérationnelle</i>	R : Comité MADA P : Municipalité P : Organismes								La Municipalité soulignera la <i>Semaine québécoise intergénérationnelle</i>
Favoriser les échanges entre les résidents aînés et les nouveaux arrivants aînés	Collaborer avec le comité d'accueil des nouveaux arrivants de la municipalité et de la MRC afin d'accueillir les personnes aînées qui sont nouvellement résidentes de la municipalité	R : Comité MADA P : Municipalité P : Organismes								Les nouveaux arrivants aînés se sentiront à l'aise de participer à des activités de socialisation et de s'impliquer dans la communauté



> Orientation 6 : COMMUNICATION ET INFORMATION

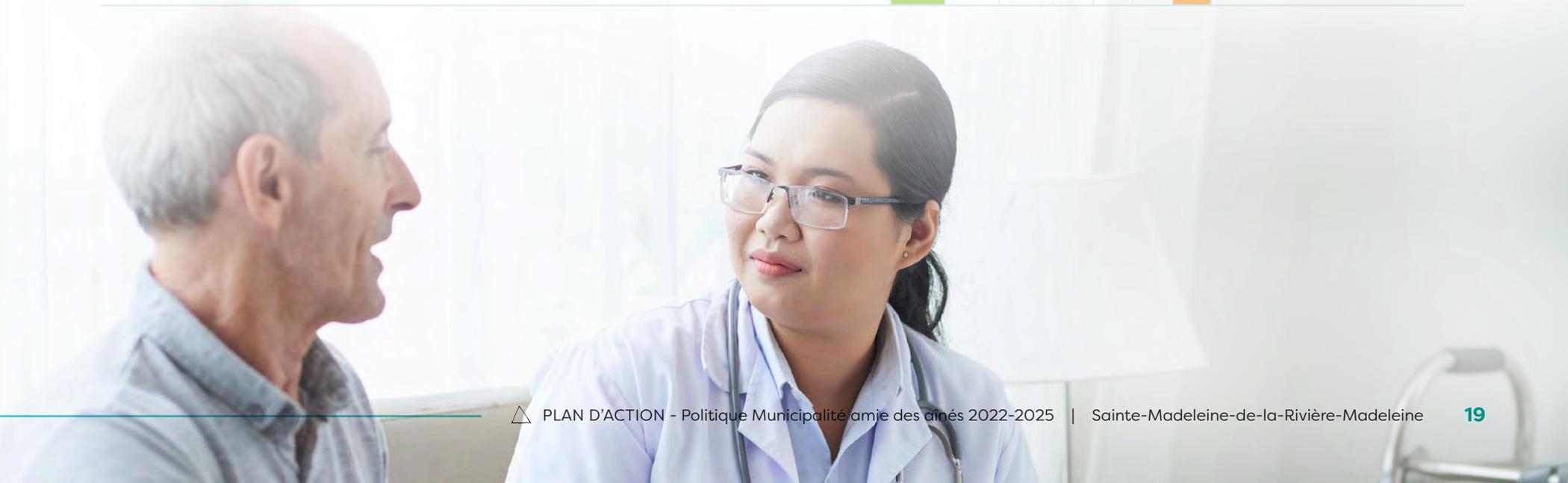


Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Faciliter la diffusion d'informations pertinentes en lien avec les programmes et services disponibles	Développer et maintenir l'utilisation de canaux de communication variés pour diffuser les informations qui concernent les personnes âgées (ex. : activités, services, programmes et nouveautés)	R : Municipalité P : Organismes								Les personnes âgées auront facilement accès aux informations diffusées par la Municipalité et les organismes locaux
	Soutenir l'organisation de conférences pour les aînés données par des professionnels ou responsables d'organismes (ex. mobilisation, prêt de locaux, logistique)	R : Municipalité P : Comité MADA P : Organismes								Les personnes âgées pourront assister à des conférences offertes par des professionnels et responsables de services (ex. santé, éducation, culture, etc.)
Permettre aux personnes âgées de s'approprier la démarche MADA	Planifier et appliquer une stratégie de communication pour diffuser les informations concernant la démarche MADA incluant le déploiement de la présente Politique	R : Comité MADA P : Municipalité P : Organismes								Les aînés de la municipalité auront facilement accès aux informations nécessaires pour suivre le déroulement de la démarche MADA et le déploiement de la présente Politique



> Orientation 7 : SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Consolider l'accessibilité aux services de santé	Faire des représentations auprès des institutions concernées afin de consolider les services de santé offerts aux personnes âgées de la municipalité par la CLSC de Grande-Vallée	R : Municipalité								Les personnes âgées de la municipalité continueront à avoir accès aux services offerts par le CLSC de Grande-Vallée
	Renouveler l'adhésion aux services offerts par <i>Transport Adapté</i> et <i>Collectif Intégrée des Marées Inc.</i> (TACIM)	R : Municipalité								Les personnes âgées de la municipalité continueront à avoir accès aux services offerts par le TACIM





> Orientation 8 : SÉCURITÉ

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Agir en prévention des situations de maltraitance et d'abus envers les personnes âgées	Participer aux initiatives de la <i>Table bientraitance envers les personnes âgées Haute-Gaspésie</i>	R : Comité MADA P : Municipalité P : Organismes								Les initiatives de la <i>Table bientraitance envers les personnes âgées Haute-Gaspésie</i> seront réalisées avec la participation de la Municipalité
Consolider le système de référencement et d'aide pour les personnes âgées en cas de situation d'urgence	Poursuivre les démarches pour soutenir le recrutement et la formation des premiers répondants	R : Municipalité P : Organismes								Le nombre de premiers répondants dans la municipalité est suffisant pour répondre aux besoins de la population
	Mettre à jour la liste avec les coordonnées des personnes âgées en situation de vulnérabilité	R : Municipalité P : Organismes								La liste des personnes âgées qui vivent en situation de vulnérabilité sera à jour avant la fin de la présente Politique
	Appliquer le système pour rejoindre les aînés en situation de vulnérabilité en cas d'urgence (ex. panne d'électricité prolongée, tempête, etc.)	R : Municipalité P : Organismes								La Municipalité appliquera son système pour rejoindre les personnes âgées qui vivent en situation de vulnérabilité lors d'urgence



> Orientation 9 : ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS



Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Favoriser l'accessibilité aux espaces extérieurs et aux bâtiments de la Municipalité	Améliorer et maintenir l'accessibilité aux différentes infrastructures municipales	R : Municipalité								Les infrastructures de la Municipalité seront accessibles aux personnes âgées
	Maintenir les infrastructures municipales de loisirs actifs en bon état (<i>sentiers, haltes, parcs, trottoir, etc.</i>)	R : Municipalité								Les infrastructures municipales seront entretenu pour qu'elles demeurent conviviales et accessibles à tous

Politique

Municipalité amie
des aînés 2022-2025

Municipalité de Sainte-Madeleine-
de-la-Rivière-Madeleine

*L Haute-
Gaspésie*
esprit libre